

N'attendez pas la dernière minute pour faire vos réservations d'avion et d'hôtel et lisez attentivement cette brochure pour être sûr d'avoir en main tous les documents requis.

Les autorités mexicaines appliquent de façon rigoureuse la loi sur l'immigration. Par conséquent, si le but de votre voyage est autre que le tourisme (p. ex. un projet artistique ou culturel sans but lucratif, des activités sportives ou des affaires), nous vous conseillons de communiquer avec elles pour obtenir le visa convenant à votre situation.

Avant votre départ, vous voudrez peut-être lire des ouvrages sur le contexte social, politique et économique du Mexique. Si c'est possible, apprenez un peu d'espagnol. Les Mexicains apprécient

les visiteurs qui font un effort pour communiquer avec eux dans leur langue, même si ceux-ci n'en connaissent que des rudiments.

Les gens d'affaires voudront peut-être consulter *export i* (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/exporti>), la Source d'information sur le Mexique diffusée dans Internet, qui renferme des sommaires sur les marchés, des profils sectoriels, des guides et des outils commerciaux. Ils pourront aussi prendre connaissance du Plan d'action commercial pour le Mexique en consultant la page d'accueil du site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>). De plus, une visite au site Web de l'ambassade du Canada au Mexique (<http://www.canada.org.mx>) les aidera certainement à mieux préparer leur voyage.

Entrer au Mexique

Certaines formalités d'entrée sont plus complexes au Mexique qu'au Canada. Les visiteurs commettent parfois l'erreur de penser que si une règle n'est pas appliquée au moment d'un voyage, il en sera de même pour le prochain voyage. Or, étant donné l'augmentation du nombre de visiteurs – surtout depuis la signature de l'ALENA –, les fonctionnaires mexicains appliquent les règlements avec

plus de rigueur que par le passé. De plus, l'interprétation de ces règlements varie parfois légèrement selon le point d'entrée et même selon l'agent à qui l'on a affaire. Ainsi, au moment de quitter le Mexique, des touristes à qui l'on n'a jamais demandé de rendre leurs documents d'entrée risquent d'avoir une surprise désagréable et de manquer leur vol si on leur demande de les